

VB 10/9/26



GYM FORME LOISIRS - SAISON 2026/2027

Espace Municipal Rémy-Roure - 07500 Guilherand-Granges

Site : www.gym-forme-loisirs-07500.frMail : asso.gym.form.loisirs@orange.fr

Répondeur : 04 75 59 47 54

Facebook : www.facebook.com/GymFormeLoisirs

Important : nous communiquons avec nos adhérents par la Newsletter du site =>
 Merci de vous y inscrire en début de saison : www.gym-forme-loisirs-07500.fr

Fiche d'inscription

Merci de fournir les documents suivants complétés et signés :

- Feuille d'inscription
- Questionnaire de santé à remplir
- Planning des cours
- Pour les **+ de 70 ans uniquement** : un certificat médical de moins de 3 mois obligatoire
- Règlement intérieur

Les infos pratiques vous seront envoyées par email. Si vous préférez recevoir par courrier, merci de joindre 2 enveloppes timbrées à votre nom et adresse

Modes de paiement acceptés :

- Espèces
- Chèques (Possibilité de régler en 3 chèques encaissés début septembre, octobre et novembre)
- Pass'Région (joindre la carte + code)
- Pass'Sport (joindre le code)
- Les chèques vacances ANCV et coupons sport

Réservé GFL :

N° Adhèrent :

ANCV (nbre x valeur = total) :

..... X =

..... X =

..... X =

Total :

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Renseignements

Nom : Prénom :

Sexe : ☐ M ☐ F

Adresse :

Tél. : E-mail :

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Souhaitez-vous assister à l'Assemblée Générale de l'association ?

(Les convocations seront envoyées par email. Si vous préférez recevoir par courrier, merci de joindre 2 enveloppes timbrées à votre nom et adresse)

☐ Oui☐ Non

Tarifs annuels

Activités Gymniques 150€

(1h ou 1h30 selon le cours)

Gym forme, Gym douce, Gym seniors, Stretching, Stretching détente
 Renforcement musculaire stretching
 Abdos fessiers stretch, Relaxation,
 Zumba enfants et adultes.

Autres Activités 175€

(1h ou 1h30 - max. 15 à 16 personnes)

Pilates, Yogas, Athlé adultes et enfants.

Marche Nordique

(1h30)

1 séance/semaine

175€

2 séances/semaine

275€

Activité supplémentaire

Ajoutez 70€ par cours, en prenant
 comme base le tarif le plus élevé.

Exemple, vous choisissez : Yoga (175€) et Zumba (150€)

Le tarif de base retenu est le plus élevé : 175€,
 Vous ajoutez 1 activité supplémentaire : + 70€

Total à régler : 175€ + 70€ = 245€

10 % de réduction sur le montant total pour 2 personnes vivant sous le même toit.

Reprise des cours le :
LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026

Planning 2026/2027

Description détaillée des activités
www.gym-forme-loisirs-07500.fr

Professeurs		Âges	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Abdo/fessiers/stretch									
	Annie				⚙️ 19h30 à 20h30				
Athlé form									
Poussins	Gaël	CP/CE1/CE2			13h30 à 15h				
Jeunes		CM1/CM2/6°			15h à 16h30				
Juniors		12 à 17 ans			16h30 à 18h				
Adultes					18h30 à 20h				
Gym séniors									
Gaël		Séniors	✂️ 9h à 10h						
Gym douce									
Denis							🧘 11h à 12h		
Gym forme									
Véronique			✂️ 17h30 à 18h30						
Marche nordique									
Gaël		Tout public					14h à 15h30		
		Sportif						8h30 à 10h	
		Tout public						10h15 à 11h45	
Rachèle		Tout public	9h30 à 11h						
Michel		Tout public				18h à 19h30			
Pilates									
Gaël			✂️ 10h à 11h		✂️ 12h15 à 13h15				
			✂️ 12h15 à 13h15						
Véronique						✂️ 11h à 12h			
Annie		Débutants	⚙️ 11h à 12h						
				✂️ 19h30 à 20h30	⚙️ 18h30 à 19h30				
Rachèle			✂️ 18h30 à 19h30						
			✂️ 19h30 à 20h30						
Denis							🧘 18h30 à 19h30		
Relaxation									
Nathalie Thomas					✂️ 11h à 12h		✂️ 11h à 12h		
Renforcement musculaire									
Gaël					✂️ 9h30 à 11h				
Annie			⚙️ 9h à 10h		🌀 17h30 à 18h30	✂️ 9h à 10h			
Aurélie			⚙️ 19h à 20h				✂️ 18h à 19h		
Stretching / Yoga, étirements, tonicité / Mix stretch, yoga, pilates									
Gaël - Stretching			✂️ 11h à 12h						
Annie			⚙️ 10h à 11h MIX			✂️ 10h à 11h STRETCH			
Nathalie Thomas Yoga, étirements et tonicité				✂️ 18h30 à 19h30					
						✂️ 12h15 à 13h15			
				🧘 18h à 19h					
Denis Stretching (Mobilité, équilibre)							🧘 10h à 11h		
								🧘 9h à 10h	
								🧘 19h30 à 20h30	
Yoga									
Ashtanga	Annie						🧘 17h30 à 18h30		
Vini Yoga	Nathalie Th.				🧘 19h à 20h	🧘 15h à 16h Option			
Sur chaise						🧘 14h à 15h			
Zumba									
Kids	Aurélie	4 à 7 ans	⚙️ 17h à 18h		🧘 10h30 à 11h30				
Juniors		7 à 11 ans					✂️ 17h à 18h		
Adultes/Ados				🧘 18h à 19h			✂️ 19h à 20h		
Séniors			⚙️ 18h à 19h	✂️ 11h à 12h			⚙️ 11h à 12h		
		Séniors		🧘 17h à 18h					

✂️ Margot Fonteyn

🌀 Serge Lifar

⚙️ Roland Petit

🧘 Salle Relaxation

🧘 Salle polyvalente Gymnase

Attention : Les cours comptant moins de 12 inscrits seront annulés après les vacances de la Toussaint. Les participants concernés pourront choisir un autre créneau ou être remboursés.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur a pour objet de préciser les statuts de l'association, dont le siège social est à l'Espace Rémy-Roure, dont l'objet est le développement de la gymnastique de loisir par l'expression gymnique et les disciplines associées.

Les membres :

L'association est composée de membres d'honneur, membres du bureau, membres adhérents actifs et simples.

Les membres d'honneur ne paient pas de cotisation.

La cotisation :

Pour faire partie de l'association, les membres adhérents actifs et simples doivent s'acquitter d'une adhésion dont le montant est fixé annuellement par le bureau. Le montant de l'inscription pour participer aux cours varie en fonction du nombre de cours choisis.

Le versement de l'adhésion doit être établi par chèque à l'ordre de l'association. Le règlement peut s'effectuer en une, deux, trois fois.

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre. Toutefois en cas de maladie grave, de grossesse, et sur justificatif, une partie de la somme pourra vous être remboursée. Tout trimestre entamé est dû.

Formulaire d'inscription :

Pour participer aux cours de l'association, chaque adhérent devra nous retourner un dossier d'inscription dûment rempli, accompagné du règlement et d'un certificat médical obligatoire pour les plus de 70 ans. Les informations seront envoyées par email sauf pour ceux qui désirent les recevoir par courrier. Dans ce cas, remettre deux enveloppes timbrées libellées à votre nom et adresse.

Exclusions :

Conformément à l'article 6 des statuts, un membre peut être exclu pour les motifs suivants :

- matériel détérioré,
- non respect des locaux,
- non respect des statuts et du règlement intérieur.

Le bureau est habilité à statuer sur l'exclusion d'un membre, après avoir entendu les explications de celui-ci.

Une lettre comportant les motifs de l'exclusion lui sera adressée à son domicile.

Fonctionnement de l'association :

Il est interdit de fumer, de boire et manger dans les locaux de l'association.

Les baskets propres, ne venant pas de l'extérieur sont obligatoires pour rentrer dans les salles de gym.

Le règlement intérieur des locaux de l'Espace Rémy-Roure peut être consulté par toute personne le souhaitant. Il est affiché au rez-de-chaussée du bâtiment.

Les enfants non accompagnés sont interdits dans les locaux de Rémy-Roure.

Merci aux adhérents de respecter les horaires des cours pour ne pas pénaliser ceux qui sont à l'heure.

Assemblée générale ordinaire :

Conformément à l'article 16 des statuts de l'association, l'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par an, sur convocation du bureau. Tous les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale. Toutefois, seuls les membres actifs à jour de leur cotisation auront le droit de vote.

Un courrier est adressé 15 jours avant la date de la réunion.

Le vote est fait à main levée. Les mineurs de moins de 16 ans sont représentés par les personnes qui en ont la garde.

Le vote par procuration est admis à raison d'un pouvoir par adhérent.

Assemblée générale extraordinaire :

Conformément à l'article 17 des statuts de l'association, une assemblée générale extraordinaire peut se réunir en cas de modification des statuts ou autres raisons qui ne peuvent être traitées en assemblée générale ordinaire.

Les modalités de convocation et de fonctionnement seront les mêmes que pour l'assemblée générale ordinaire.

Modification du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est établi par le bureau, conformément à l'article 18 des statuts de l'association. Le règlement intérieur sera adressé à chacun des membres de l'association lors de leur inscription en début de saison.

Lu et approuvé,

Le à Signature :

Autorisation de diffusion d'images

Dans le cadre des activités de notre association, des photographies ou des vidéos de vous et/ou de votre enfant peuvent être prises et utilisées afin de promouvoir nos actions.

Nous vous sollicitons donc pour obtenir votre autorisation.

Je soussigné(e) :

Autorise l'association GYM FORME LOISIRS à utiliser l'image de mon enfant (nom et prénom de l'enfant :

.....) ou la mienne, dans le cadre de la promotion de ses activités, que ce soit :

- Sur le site internet de l'association
- Dans des supports de communication (journaux, prospectus, flyers) ayant pour seul objectif de promouvoir l'association, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de ses locaux.

Lu et approuvé,

Le à Signature :